RIASEC : Ic

M1889
INGÉNIEUR / INGÉNIEURE EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Emploi cadre

Transition numérique

Autres emplois décrits

- Développeur / Développeuse IA
- Développeur / Développeuse Machine Learning
- Expert / Experte en Intelligence Artificielle
- IA Product Manager
- Ingénieur / Ingénieure en apprentissage automatique
- Ingénieur / Ingénieure machine learning
- Prompt engineer

Définition

L'Ingénieur en Intelligence Artificielle (IA) est spécialisé dans l'innovation technologique relevant de l'Intelligence Artificielle.

- Transforme les données complexes en solutions intelligentes
- Conçoit et optimise des algorithmes d'apprentissage automatique pour résoudre des problèmes spécifiques
- Analyse les besoins des clients pour créer des solutions sur mesure en IA
- Collabore avec des équipes multidisciplinaires pour intégrer des systèmes d'IA dans des applications existantes
- Effectue des tests et des ajustements pour optimiser la performance des modèles d'IA
- Reste à jour avec les dernières avancées technologiques en IA pour améliorer continuellement les projets
- Peut gérer des projets d'IA, supervisant les aspects techniques et stratégiques

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un Bac + 5 Master, Diplôme d'ingénieur en informatique, mathématiques appliqués, en intelligence artificielle ou ingénierie des systèmes. Des connaissances en analyse de données et de langages Python, Java seraient un atout.

Certifications et diplômes :

- Ingénieur diplômé de l'institut d'ingénierie informatique de Limoges
- Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise spécialité informatique
- Ingénieur diplômé de l'école supérieure d'informatique, électronique, automatique
- Master mention informatique

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Optimiser les performances des systèmes d'IA — Transition numérique
- Documenter les processus et les architectures d'IA — Transition numérique
- Analyser les tendances du marché pour anticiper les évolutions de l'IA — Transition numérique
- Développer des algorithmes pour l'analyse de données — Transition numérique

Développement économique

- Planifier des projets d'IA en tenant compte des contraintes de temps et de budget — Transition numérique
- Analyser les besoins des clients pour proposer des solutions d'IA adaptées — Transition numérique

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Gérer les risques associés aux technologies d'IA — Transition numérique

Savoir-faire secondaires

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Exploiter des solutions de Data Science ou d'Intelligence Artificielle — Transition numérique
- Faciliter l'intégration de solutions d'intelligence artificielle dans les projets existants — Transition numérique
- Assurer la maintenance et l'actualisation des systèmes d'IA — Transition numérique
- Implémenter des solutions d'IA dans des environnements de production — Transition numérique
- Développer des modèles prédictifs pour l'analyse de données — Transition numérique
- Utiliser des logiciels spécifiques aux sciences humaines pour l'analyse de données — Transition numérique
- Concevoir des algorithmes d'apprentissage automatique — Transition numérique
- Adapter les modèles d'IA aux changements de données ou de contexte — Transition numérique
- Tester rigoureusement les modèles d'IA avant déploiement — Transition numérique

Développement économique

- Surveiller les performances des systèmes IA en temps réel — Transition numérique

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Collaborer avec des experts en éthique pour évaluer les projets d'IA — Transition numérique
- Communiquer clairement les concepts d'IA aux parties prenantes non techniques — Transition numérique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Implémenter des solutions de cybersécurité adaptées — Transition numérique
- Traiter les données de manière sécurisée et conforme — Transition numérique
- Conduire des revues de code pour assurer la qualité des développements d'IA — Transition numérique

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Respecter les normes éthiques dans le développement de l'IA — Transition numérique
- Intégrer des considérations éthiques dans l'analyse de données
- Evaluer l'impact environnemental des projets d'IA — Transition écologique — Transition numérique

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de créativité, d'inventivité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Savoirs

Domaines d'expertise

- **Intégration de systèmes d'intelligence artificielle** — Transition numérique
- Techniques d'optimisation pour IA — Transition numérique
- **Développement de produits basés sur l'IA** — Transition numérique
- Gestion de projets IA — Transition numérique
- Evaluation de modèles d'IA — Transition numérique
- Adaptation des IA aux besoins spécifiques — Transition numérique
- Collaboration interdisciplinaire
- Programmation en Python — Transition numérique
- Utilisation de TensorFlow et PyTorch — Transition numérique
- **Veille technologique en intelligence artificielle** — Transition numérique
- Intelligence artificielle — Transition numérique
- Connaissance approfondie en mathématiques

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En bureau d'études
- Possibilité de télétravail
- Travail en mode projet

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Lieux et déplacements

- Zone nationale

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Travailleur indépendant

Types de structures

- Entreprises et milieux professionnels
- Laboratoire de recherche et développement

Secteurs d'activité

- Informatique et télécommunication
- Recherche

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail